



## Négociations chauffage collectif

-----  
Par Manu19

Bonjour à tous,

Je souhaiterais avoir l'avis d'experts dans la négociation.

Notre fournisseur actuel nous proposez un nouveau contrat pour une durée de cinq ans. Soit un paiement fixe de 60 ?HT/MWhPCS, ou variable à 47?HT.

Nous avons demandé un contrat fixe sur 24 mois, il nous à proposé 65,69 ?HT/MWhPCS pour 25 mois. Il nous laisse jusqu'à demain 15h.

Nous attendons la proposition d'un autre fournisseur demain matin.

Vu la pression je serais d'avis de décliner, et lancer très rapidement un appel d'offres.

Vos avis sont la bienvenue

-----  
Par yapasdequoi

Bonjour,

Ce n'est pas une question juridique....

Un appel d'offres prendra un peu de temps mais permet une mise en concurrence plus complète.

Si vous adhérez à une association de copropriétaires vous aurez des conseils sur ce type de problématique.

-----  
Par Manu19

Merci bien pour votre retour, pouvez-vous me conseiller une association de copropriétaires ?

-----  
Par yapasdequoi

Je ne pense pas que c'est autorisé par les CGU du site.

Mais notez vite (avant effacement probale) ARC-UNARC et/ou CLCV.

-----  
Par Manu19

Merci beaucoup, c'est noté

Bonne soirée à vous

-----  
Par Manu19

Merci beaucoup, c'est noté

Bonne soirée à vous